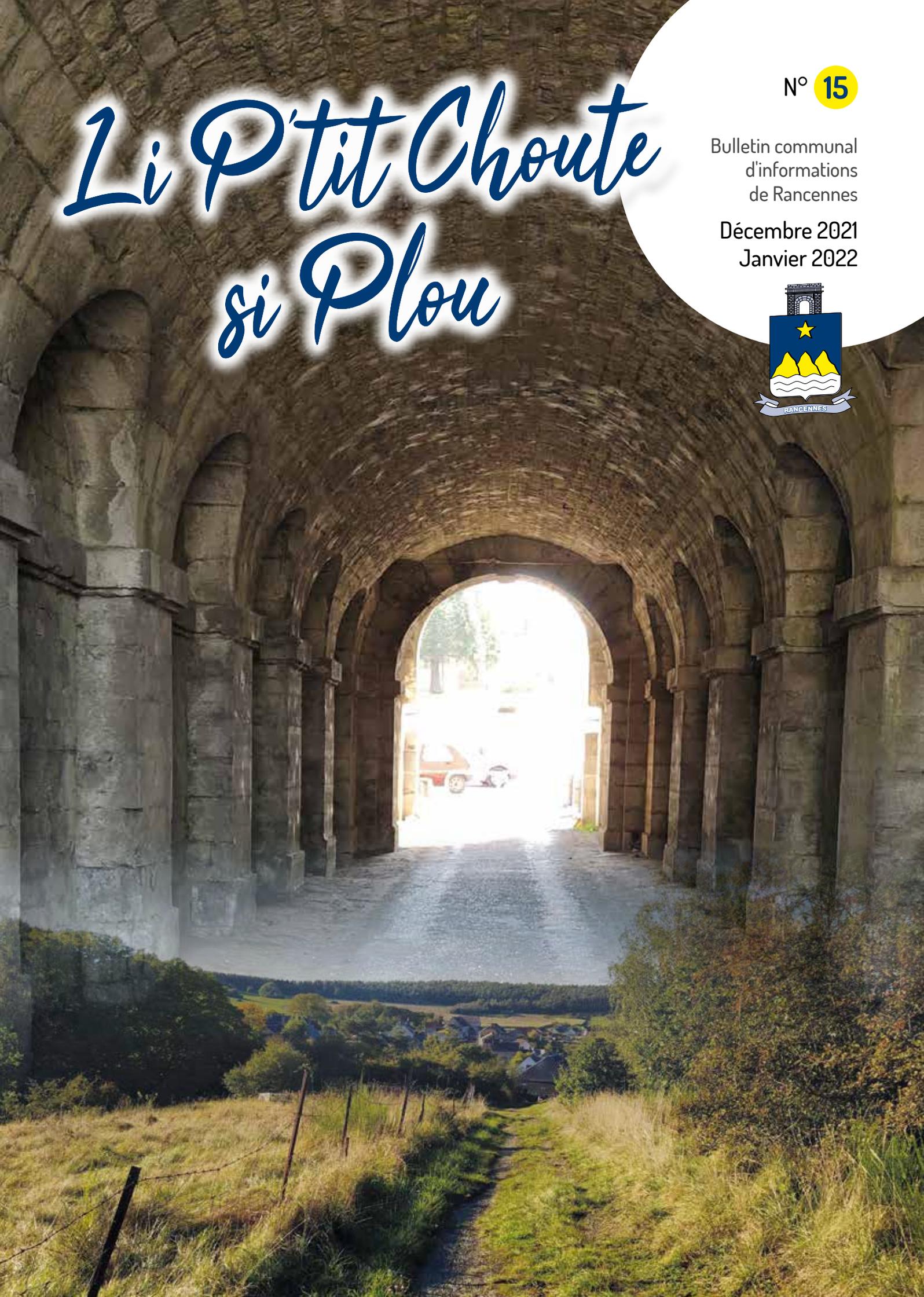


Li P'tit Choute si Plou

N° 15

Bulletin communal
d'informations
de Rancennes

Décembre 2021
Janvier 2022





Mairie de RANCENNES

3 rue des Écoles
08600 RANCENNES
Tél. : 03 24 42 08 59

mairie-rancennes@orange.fr

Horaires

du lundi au jeudi
de 10 h 00 à 12 h 00
de 16 h 00 à 18 h 00

Vendredi
de 10 h 00 à 12 h 00

**Compte tenu des consignes liées
à l'évolution de la crise sanitaire,
merci de téléphoner en mairie
au 03 24 42 08 59
avant tout déplacement.**

Directeur de publication
Joël BOUCHER

Rédaction
Corinne BIDAULT,
Joël BOUCHER,
Christine CHAROT,
Évelyne DEVOUGE-AUDART
et Jean-Claude FASSON

Crédit photos
Mairie de Rancennes

Tirage 350 exemplaires
Imprimé sur du papier PEFC



Conception graphique & réalisation
06 76 72 15 44
studio@caligrafik.com

Bienvenue à Rancennes

**Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux
habitants de notre commune.**

Nous vous invitons, si vous le souhaitez, à vous faire connaître en Mairie et à vous inscrire sur les listes électorales.

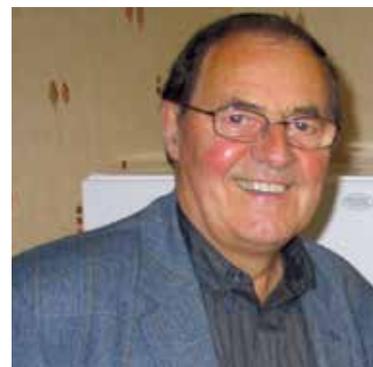
Les personnes qui souhaitent bénéficier des actions mises en place par la commune pour nos aînés doivent impérativement se signaler en mairie l'année de leur soixantième anniversaire.



Homage à notre ancien maire

Le conseil municipal et moi-même souhaitons rendre un hommage à Marcel Vigneron.

Il nous a quittés le 3 août 2020 à l'âge de 85 ans. Marcel est décédé dans la commune qui l'a vu naître le 31 mai 1935, Fromelennes.



Il a été Maire de notre commune de 1995 à 2012 et Président de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse de 2001 à 2008.

Marcel était toujours de bonne humeur. Infatigable, il nous entraînait et dansait lors de la fête Patronale et du repas des aînés jusqu'à ce que l'orchestre s'arrête de jouer.

Son passage a été marqué par de très importants travaux d'enfouissement des réseaux et la mise aux normes de l'assainissement des eaux usées et pluviales. Aujourd'hui, grâce à cela, nous sommes sereins face aux exigences Européennes.

Nous avons une pensée pour Marcel et son épouse Christiane (décédée quelques années avant lui).

J. B.



Le mot du Maire



Rancennoises, Rancennois,

Cette année encore, l'épidémie nous empêche de vivre pleinement tous les événements de la vie (publique, familiale, professionnelle...). Je vous souhaite sincèrement pour 2022 que les maladies vous épargnent et que l'on soit débarrassé de ce virus de la COVID-19.

Vous aurez l'occasion de constater en parcourant le CHOUTE SI PLOU que notre équipe ne reste pas inactive, même si les dossiers ne font pas toujours l'unanimité du Conseil. Je souhaite souligner la qualité de l'équipe municipale qui m'accompagne, les adjointes et les adjoints ont pris leurs missions à cœur, les commissions ont bien travaillé.

Notre village verra le début des travaux de sécurisation de la RD 65 (traversée de notre village). Certains chauffards roulent aujourd'hui à des vitesses excessives, sans se soucier de son prochain. Cette attitude est inacceptable et nous oblige à prendre des mesures qui auront des conséquences pour tous les usagers des voies de circulation.

Notre village a besoin également de trouver un porte-drapeau convaincu que le devoir de mémoire est nécessaire. Je suis prêt à recevoir en mairie toutes personnes intéressées, hommes ou femmes pour discuter de ces sujets.

Je tiens à remercier les associations qui continuent à fonctionner et animer notre village malgré les difficultés du contexte actuel.

Nos aînés font partie de nos préoccupations et nous nous attacherons à faire en sorte de leur apporter un peu de bonheur et de joie aux travers de plusieurs actions : registre des personnes fragiles, chèque-cadeau en fin d'année, repas des anciens... et nous souhaitons pouvoir les emmener en voyage dès que possible.

Les jeunes ne sont pas oubliés : nous avons réussi avec la commune de Fromelennes, à faire fonctionner le centre aéré cet été et lorsque notre salle multi-activités sera opérationnelle, il sera possible de développer également la pratique de certains sports.

Je profite également de ce temps d'expression pour faire un appel aux bénévoles motivés afin de recréer un comité des fêtes qui travaillerait avec notre commission « fêtes et cérémonies ».

Nous avons vécu au mois de juillet des inondations sans précédent à Rancennes, il est frustrant d'être impuissant devant ces événements climatiques extrêmes. L'équipe communale fera le maximum pour trouver des solutions. Nous avons contacté les services d'ingénierie du département qui nous ont mis en relation avec la chambre d'agriculture (UDASA) et l'EPAMA (Établissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents) qui ont les compétences dans ce domaine, nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'avancée de ce dossier.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année.

Soyez assurés que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir afin que Rancennes soit sûr et serein.

Joël BOUCHER
Maire de Rancennes

Vice-président de la Communauté de Commune Ardenne Rives de Meuse, en charge de la Culture

Le budget 2021

En début d'année, la municipalité en place depuis un peu plus de 6 mois a voté le budget prévisionnel 2021. Ce dernier prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune pour l'année. En quelques lignes, voici de quoi comprendre son fonctionnement :

Il comporte deux parties : la section de **fonctionnement** et la section d'**investissement**.

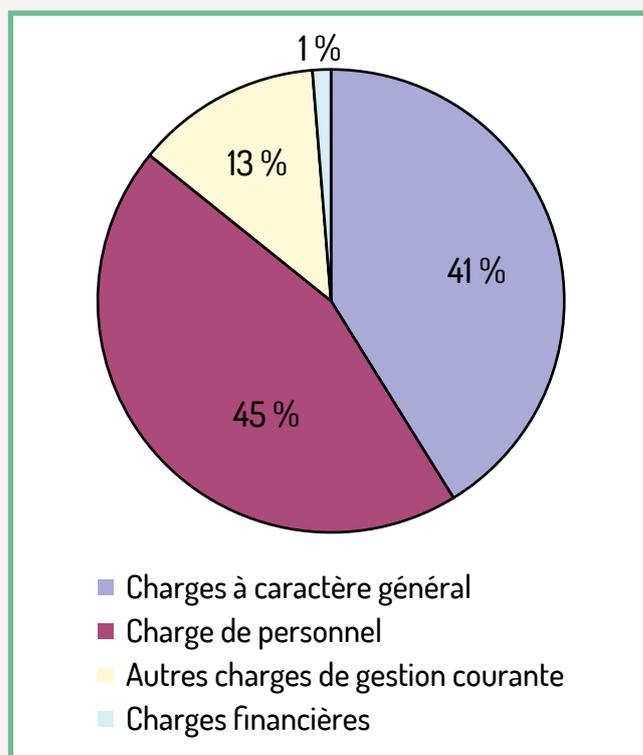
Les dépenses de fonctionnement de 2 592 797 € regroupent :

- Les charges à caractère général (achats et fournitures de services impôts et taxes payés par la commune, ou encore prestations de services extérieurs).
- Les charges de personnel (personnel titulaire et non titulaire, contractuels et emplois saisonniers éventuels).
- Les autres charges de gestion courante (indemnités des élus, subventions aux associations communales et extra-communales, participation aux organismes de regroupement).
- Les charges financières liées aux intérêts des emprunts souscrits et le virement à la section d'investissement.

Les recettes de fonctionnement de 2 592 797 € sont constituées par :

- Les impôts ou la fiscalité.
- Les dotations et subventions.
- Les locations de biens communaux, concessions et redevances.
- Les remboursements sur dépenses de personnel (atténuation de charges).

Dépenses prévues de fonctionnement par chapitre



- Les autres produits. de gestion courante.
- Les produits exceptionnels (par définition, impossible à prévoir).

Depuis 2010, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter la **part communale des taux d'imposition**, malgré la baisse des dotations de l'État.

L'équipe municipale, dans la continuité de la précédente a souhaité poursuivre ce choix en 2021. L'optimisation des dépenses et une meilleure maîtrise du fonctionnement interne sont l'objectif de ce mandat. Cependant, la conjoncture sanitaire et de nouvelles baisses de dotations pourraient bouleverser les prévisions les plus sincères.

À suivre...

Les recettes d'investissement de 554 835 € sont constituées par :

- Les subventions d'équipement.
- Le FCTVA (récupération de la TVA sur les dépenses d'équipement de 2019).
- La taxe d'aménagement perçue dans le cadre des permis de construire.
- L'emprunt (année de signature du prêt).

Les dépenses d'investissement de 554 835 € regroupent :

- Les dépenses liées aux aménagements (voiries, espaces verts, réseaux...).
- Les dépenses d'opérations d'équipement (constructions neuves).
- Les études.
- Les achats d'équipement (outils, mobilier, parc informatique...).
- Le remboursement de l'emprunt.

Le Noël du personnel communal



La commission Fêtes et Cérémonies a choisi, il y a quelques semaines, d'organiser un petit moment de rencontre pour le personnel communal et les enfants en âge de recevoir un cadeau.

Samedi 11 décembre, le Maire a donc réuni, en présence des adjoints et des conseillers municipaux, les personnes

concernées. Après quelques mots pour excuser l'absence du Père Noël, très occupé à cette époque, Monsieur le Maire a souligné l'esprit de cohésion qui anime l'ensemble des employés de la commune.

Il a ensuite procédé à la remise de friandises et de cadeaux aux enfants puis aux agents de la collectivité présents.

Ensuite, dans le respect des gestes barrières bien sûr, chacun a pu profiter d'une boisson, d'une brioche et d'instant où les discussions ont pu porter sur tout autre chose que le travail.

Un moment passé en bonne compagnie, tous souhaitant une année 2022 meilleure que la précédente!

L'inauguration du hangar communal



Après quelques mois de travaux, le nouvel espace des services techniques de Rancennes est désormais terminé.

Le samedi 2 octobre, le Maire a réuni les représentants du

cabinet de maîtrise d'œuvre (Annabelle DARVILLE), des entreprises ayant obtenu le marché de construction (Cardot Charpente, A2E et SA Lemasson), les membres du conseil municipal et le

personnel communal. Dans ses remerciements, M. le Maire n'a pas oublié M. CORNET, voisin de la construction, qui avait accepté que les ouvriers passent sur son terrain.

L'Assainissement des grands Jardins

Aujourd'hui, l'assainissement des eaux usées est de la responsabilité de la régie du même nom, depuis le transfert de la compétence à la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse.

À ce titre, des travaux ont été entrepris cet été et les habitants des Grands Jardins ont été raccordés au réseau de collecte

des eaux usées : chaque habitation est désormais équipée d'un système de pompe pour refouler les eaux vers la conduite sous pression qui véhicule les eaux usées de Chooz vers la station d'épuration de Givet.

Cet équipement demande un peu d'attention de la part des riverains, puisqu'il faut éviter de déverser dans le circuit des

matières pouvant empêcher le bon fonctionnement des pompes (papier, ouate, déchets divers).

En cas de souci, seule la régie d'assainissement (ou la société d'équipement Eurovia) peut intervenir sur demande de l'utilisateur concerné.

N° de téléphone à composer
03 24 40 40 34.

Point sur les malfaçons de la salle multi-activités

Pour le moment, la salle ne peut toujours pas être utilisée comme salle de sport : les fissures du sol s'aggravent de mois en mois, avec évolution sur toute la surface des aires de jeux.

Les activités avec de faibles déplacements sont possibles (yoga, gym senior...) en se limitant à n'utiliser que des moitiés de salle.

L'expertise mandatée par notre assurance « dommage ouvrage » a démontré que l'étude et la conception du sol ne sont pas conformes et ne respectent pas les normes pour ce type de réalisation. Les réparations, estimées à 60 000 €, seront payées par l'assurance de la Commune. Actuellement, une société est mandatée pour faire l'étude et définir les travaux à réaliser.

Elle sera ensuite soumise à un économiste et devra être validée par l'assureur.

Nous pouvons espérer avoir l'autorisation de l'assurance de commencer les travaux au 1^{er} trimestre de l'année 2022.

Si tout va bien, nous pourrions donc avoir la pleine utilisation de cette salle dans le 2^e semestre 2022 (sous toutes réserves).

Les projets 2022

L'année qui débute s'annonce active pour l'équipe municipale puisque deux projets d'amélioration de la vie des Rancennois sont à l'ordre du jour :

■ La sécurisation de la RD 65, avec la réalisation d'un dossier d'étude par les services du Département, propriétaire de la chaussée qui autorise la mise en place de deux types d'ouvrages (double écluse et plateau surélevé) à trois endroits de traversée de notre commune, afin de réduire la vitesse excessive constatée par le Département.



■ La lutte contre les inondations vécues au cours de l'été, en différents endroits de notre village, grâce à l'expertise de l'EPAMA, qui rendra prochainement son avis sur les types de travaux à effectuer pour éviter de pareils désagréments.



Le registre des personnes fragiles

À la demande de Monsieur le Préfet des Ardennes, le registre communal des personnes fragiles a été mis en place en juillet 2020 dans le cadre du plan canicule. Il concernait les personnes âgées de 68 ans et plus. Depuis la progression de la pandémie de COVID-19, ce registre a été étendu aux personnes de 60 ans et plus reconnues inaptées au travail,

ainsi qu'à celles présentant handicap et fragilité. Aujourd'hui, nous disposons d'un registre de 62 personnes, inscrites à leur demande.

Régulièrement, nous continuons à appeler les personnes qui l'ont souhaité, avec une mise à jour en fonction des observations recueillies.

Récemment, Monsieur le Préfet des Ardennes et l'ARS Grand Est nous ont demandé d'informer les personnes âgées de 80 ans et plus de la possibilité de se faire vacciner contre la COVID-19 à leur domicile.

Les personnes éligibles ont été contactées afin de leur donner toutes les informations nécessaires.

Distribution de repas à domicile

Le dimanche 28 mars, les élus de l'équipe municipale en place ont organisé la distribution de repas à domicile. En effet, compte tenu des conditions sanitaires de l'époque, il n'avait pas été possible d'envisager le traditionnel repas des Aînés à la salle polyvalente comme les

années précédentes. Sous un soleil radieux, les binômes ainsi constitués sont allés de porte en porte pour remettre à chacun un ensemble de petits plats mitonnés par deux commerces du territoire (Traiteur Maurino et Boulangerie de la Tour).



Remise d'un bouquet à la doyenne,
M^{me} Germain

La Marche balisée 2021

La marche publique balisée a eu lieu le 6 juin. Elle proposait un premier circuit familial de 10 km et un second plus difficile de 21 km.

Ces parcours ont permis aux marcheurs de découvrir l'église Saint-Léger et son passé historique ainsi que le site du Choute si Plou.



Le Marché aux fleurs



Le marché aux fleurs s'est tenu le 1^{er} mai, sous chapiteau vu la situation sanitaire.

200 personnes sont venues acheter des fleurs, dont 169 via les bons offerts par la commune.



Exposition des peintres 2021



L'exposition des peintres a eu lieu les samedi 9 et dimanche 10 octobre.

30 exposants nous ont présenté leurs œuvres, l'école de Rancennes a participé à l'exposition.



La fête patronale 2021

Samedi 4 septembre



En début d'après-midi, la société de chasse a organisé son concours de boules annuel.

Vingt-cinq doublettes ont participé à ce moment, dans la bonne humeur. Barbecue et buvette étaient installés dans le respect des gestes barrières. Encore un beau succès cette année, malgré la crise sanitaire.

Pendant ce temps, des animations ont été proposées aux enfants du côté de la salle polyvalente. Un château gonflable était à disposition. Un spectacle de ventriloque et magicien faisait la joie des petits et des grands. Sur le parking, des maquillages étaient réalisés en présence d'un sculpteur de ballons.

Quel plaisir de voir les petites frimousses rire et crier de bon cœur!

Pour clôturer cette journée, un magnifique feu d'artifice nous a été proposé au stade municipal. Un beau spectacle!



Dimanche 5 septembre

Une brocante et un petit marché artisanal étaient organisés par cette belle journée ensoleillée. De nombreux exposants ont répondu à l'appel. Dans la matinée, des gerbes ont été déposées au monument aux morts de la mairie. L'Harmonie de Fromelennes a ensuite accompagné le défilé jusqu'à la salle polyvalente, où les musiciens ont donné une aubade après le mot d'accueil de M. le Maire. Un vin d'honneur a conclu cette rencontre, dans le respect des gestes barrières.



Concert de la Chorale « Et si on chantait ! »



La Chapelle Saint-Nicolas de Heer-Agimont, mise à disposition par M. BOULANGER, président de la Fabrique d'Église d'Agimont, a accueilli samedi 18 décembre la chorale « Et si on chantait ! » de

notre association « Rancennes Association Culture Loisirs Sports », pour un programme mêlant chansons françaises, gospel et variétés internationales.

Les quatorze choristes présents ont livré prestation de qualité, appréciée du public présent. Un grand bravo à eux, ainsi qu'à leur chef de chœur, Jean-Claude Fassin.

du côté du village et des associations



Du côté du FC Rancennes

Le club de foot de Rancennes a été désigné par le district des Ardennes de football pour organiser une journée d'accueil des jeunes U11 le 11 septembre 2021.

4 sites ont été choisis pour ces rencontres afin que tous les clubs du département puissent participer en même temps (ATTIGNY, LA WARENNE, DOUZY et RANCENNES). Cette journée était ouverte aux licenciés comme aux non licenciés (garçons/filles) qui voulaient essayer.



- Rancennes a donc accueilli 12 équipes :
- - 2 équipes de l'entente RANCENNES/HAYBES
- - 2 équipes de BOURG/ROCROI
- - 2 équipes de MONTHERMÉ/THILAY
- - 2 équipes de TOURNES/RENWEZ/LES MAZURES/RIMOGNE
- - AUBRIVES
- - AUVILLERS/SIGNY
- - NORD ARDENNES
- - REVIN



Le coup d'envoi a été lancé à 10 h 30 pour se clôturer vers 16 h 30 par la remise des récompenses à tous les participants.

Pas moins de 130 joueurs, et environ 250 personnes se sont donc côtoyés sur le site tout au long de la journée.

Sur la journée, 30 rencontres (en 8 contre 8) ont été arbitrées par les jeunes joueurs U14/U16.



Le site Internet de Rancennes

Après plusieurs mois de travail, en collaboration avec le chef de projet de la société ISICS (Charleville-Mézières), les membres de la commission communication (Joël Boucher, maire, Jean-Claude Fasson, vice-président de la commission et administrateur du site, Evelyne Devouge-Audart, co-administratrice, Corinne Bidault, et Christine Charot) sont fiers de vous présenter le site officiel de la commune de Rancennes.

Pour le visiter, tapez

<https://rancennes.fr> ou www.rancennes.fr

Vous pourrez découvrir les renseignements utiles concernant la Mairie, Découvrir Rancennes et son patrimoine historique, Vivre à Rancennes, et la rubrique « En un clic » pour d'autres informations. La page d'accueil s'ouvre sur les actualités. Après avoir navigué sur le site, et si vous désirez retourner sur ces actualités, il vous suffira de cliquer sur l'icône « commune de Rancennes » de la page d'accueil.

Nous avons désiré une navigation simple et fonctionnelle, et nous espérons que ce site vous apportera toute satisfaction.



Jeu concours du site

Un jeu concours de 20 questions a été lancé début décembre et 31 questionnaires ont été rendus remplis grâce à une navigation au fil des pages. Les noms des heureux gagnants sont disponibles sur le site.

Le Centre aéré

Au tout début de l'été, les maires de Fromelennes et de Rancennes, accompagnés de leurs adjoints et élus, se sont rencontrés pour unir leurs efforts afin de relancer le centre aéré, laissé en souffrance depuis le début de la pandémie de COVID-19. L'association "Le Lien", qui était également présente, a tout mis en œuvre quant au bon déroulement des activités proposées par les deux directeurs des sites, M^{me} Valérie BASNIER et M. Michel ARNAUD.



25 enfants âgés de 6 à 14 ans se sont inscrits pour profiter des actions mises en place. Ce centre aéré s'est déroulé tous les après-midi du 7 juillet au 13 août 2021. Une navette a été mise à disposition par les deux communes pour transporter les enfants sur le site de Fromelennes du 7 au 30 juillet et sur le site de Rancennes du 2 au 13 août.

19 petits Rancennois et leurs camarades Fromelennois ont

pu s'adonner à diverses activités pendant cette période : yoga, escrime, initiation à la boxe, découverte des grottes de Nichet, goûter à bord du bateau "Charlemagne", visite guidée du Fort de Charlemont avec atelier sur les fortifications, le jardin des hiboux à Graide (Belgique) et d'autres activités manuelles et jeux à trottinettes.

Certains vendredis ont été consacrés à une sortie d'une journée : les enfants, vêtus de

leur Tee-shirts de couleur, ont visité le domaine de Chevetogne (Belgique) et le Parc Terre Altitude à Fumay.

Ils ont également profité du bowling et de la piscine à l'espace aqualudique Rivéa de Givet, se régaland d'un bon Mac'Do le temps du déjeuner.

Ce centre aéré fut un immense succès pour le plus grand plaisir des enfants. Puisse-t-il perdurer dans le temps!

Des ordinateurs pour les élèves de l'école

Dans le courant de l'année scolaire 2020-2021, l'état a effectué un plan de relance du numérique. Ce plan permettait d'obtenir une aide financière de près de 70 % pour les communes

aux achats de matériel informatique. La commune de Rancennes a complété le dossier et déposé sa candidature pour que l'école puisse en bénéficier.

Le dossier ayant été retenu, l'école a pu être équipée depuis fin août 2021 de 10 PC portables, dans une valise de transport avec batterie et borne wifi.

L'école de notre village

À la rentrée de septembre 2021, l'école accueillait 62 élèves, repartis de la façon suivante :

La classe de maternelle
PS/MS/GS : 26 élèves

La classe CP/CE1/CE2 : 21 élèves

La classe CM1/CM2 : 15 élèves

L'équipe des enseignantes et des personnels communaux est composée de :

Julie Coppée
Directrice (CM1-CM2)

Sabine Segond (CP-CE1-CE2) et Karima Meddour (adjointe technique)

Sophie Delcroix (PS-MS-GS) et Isabelle Tatinclau (ATSEM)

Fanny Papillier (adjointe d'animation en charge de la BCD)

Liliane Foucaud (adjointe technique)

Marie-Anne Dailly et Julie Leclercq (adjointes d'animation)



▲ De gauche à droite sur la photo :
- Sabine Segond - Isabelle Tatinclau
- Sophie Delcroix - Fanny Papillier
- Marie-Anne Dailly - Julie Leclercq
- Julie Coppée
et au premier plan
- Liliane Foucaud - Karima Meddour

Comme chaque année, de nombreux PROJETS sont établis par la dynamique équipe enseignante.

► Le projet principal pour l'année porte sur la **nature** pour les élèves de maternelles et sur le thème de la **mythologie** pour les plus grands.

► La classe de CM1-CM2 aura la chance de travailler en arts dans le cadre de « Création en cours ». Une candidature a été déposée fin mai 2021 et la classe a été retenue. Ce dispositif est un collectif d'artistes de la villa

Médecis qui interviennent dans les écoles.

► Un partenariat a été établi avec M^{me} Flahutez, professeur d'Espagnol au collège Vauban de Givet. Elle intervient une heure tous les 15 jours auprès des CM1-CM2.

► D'autre part, différentes animations sont établies par l'équipe enseignante, les CM1-CM2 participeront à une animation compostage dans le cadre de la sensibilisation au tri sélectif. Une visite du centre d'enfouissement d'Eteignières

est également programmée au cours de l'année scolaire.

► Les CP-CE1-CE2 participeront à des animations Valodea sur le tri des déchets et le compostage. Des animations nature dans le cadre du Vigie Nature École de la réserve naturelle sont également planifiées.

► La classe de maternelle se rendra au CLIP de Moraypré pour participer à des animations en lien avec la nature. Les oiseaux, la musique verte, les petites bêtes et le jardinage n'auront plus de secret pour les plus jeunes.

du côté de la Jeunesse



L'école toujours engagée dans l'action « Nettoyons la nature »

Cette année encore, l'école de Rancennes a participé à « Nettoyons la nature » le vendredi 24 septembre après-midi, opération organisée par les centres E. Leclerc.

Les classes de M^{mes} Segond et Coppée ont nettoyé les abords de l'école et du cimetière, parcourant le village jusqu'au stade.

Il est à noter une diminution des déchets cette année.



*Bravo
pour votre engagement!*



Saint-Nicolas

Samedi 4 décembre 2021 après-midi, Madame Sylvie BOUCHER, présidente du RACLS, a convié les enfants de Rancennes et leurs parents à la salle polyvalente, pour fêter Saint Nicolas.

Dans le respect des mesures sanitaires, le spectacle « Le mec fou » du magicien et ventriloque, Jacques Albert, a débuté à 15 h 00. Dès les premières minutes, les enfants se sont rendus complices de Max, la marionnette, et ont

participé aux tours de magie, les yeux émerveillés. Une autre surprise de taille les attendait, car vers 16 h 00, Saint Nicolas accompagné du Père Fouettard, franchissaient la porte de la salle.

Après avoir distribué bonbons et friandises, ils s'installaient sur la scène pour accueillir les enfants. Chacun d'entre eux avait fait le plus beau dessin pour Saint Nicolas, qui a longuement conversé avec eux.

Les enfants sont repartis, les yeux remplis d'étoiles, et la tête pleine de souvenirs d'un bon moment passé avec le Patron des écoliers.





Circuit des Ardennes

Samedi 9 octobre 2021, lors de la 3^e étape du circuit des Ardennes reliant la commune de Chooz à celle d'Hargnies, les coureurs se sont lancés à partir de Givet pour rejoindre la commune d'arrivée en passant par les points culminants du massif ardennais, sur une distance de 160 km.

Le tracé de cette étape incluait un passage dans notre

commune ; ainsi les riverains de la rue de Givet, du centre du village et de la rue de Charnois ont eu l'immense plaisir de voir passer les cyclistes, fonçant à toute allure vers Fromelennes.

Le matin même, les agents municipaux accompagnés de deux adjoints ont sécurisé le trajet avec barrières installées aux points sensibles du parcours.

Vers 11 h 30, la caravane publicitaire, précédant le passage des coureurs, a créé une ambiance festive, en klaxonnant

et en distribuant des objets promotionnels aux habitants rassemblés le long du parcours. Vers 12 h 05, les premiers coureurs sont arrivés, suivis du peloton.

Tout cela s'est passé très rapidement car, sept minutes plus tard, ils avaient déjà quitté le village!

Cet événement, qui n'a duré qu'un instant, a laissé un très bon souvenir à tous ceux qui ont pu le vivre.





L'Europe s'invente chez nous



La fibre est arrivée chez vous!

Vous allez désormais pouvoir bénéficier de débits Internet inégalés.

Dans cette attente, rendez-vous sur www.losange-fibre.fr ou flashez le QR-code et laissez-vous guider.



1. Testez votre éligibilité <https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/>
2. Téléchargez la plaquette <https://losange-fibre.fr/inc/uploads/2019/10/Plaquette-particulier-finale.pdf>
3. Découvrez les offres <https://www.losange-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/>

À la date d'arrivée de la fibre dans votre commune, 14 opérateurs sont clients du réseau Losange. Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de votre logement/entreprise est gratuit. Les dates de commercialisation de leurs offres et les conditions d'abonnement sont fixées par chaque opérateur, indépendamment de Losange.

Le technicien chargé de votre raccordement doit respecter les recommandations des autorités sanitaires et appliquer les mesures barrières pour se protéger et vous protéger.

Un conseil : avant votre raccordement, si vous le pouvez, vérifiez comment le fil téléphonique arrive dans votre logement (de la rue à l'intérieur) car la fibre sera posée en parallèle.

Et suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur : Losange TV avec le lien <https://bit.ly/vidéoaniméeLosange> ou avec le QR-code



Pour toute question, n'hésitez pas www.losange-fibre.fr/contact

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet www.losange-fibre.fr

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

À partir du 20 janvier, deux agents seront chargés d'effectuer les démarches de recensement auprès de la population de Rancennes.



Gérard
PELLETIER



Frédéric
REDREAU

Pour plus de simplicité, vous pourrez répondre directement sur Internet à l'adresse : le-recensement-et-moi.fr et ceci jusqu'au 20 février.

Recensement de la population 2022

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet :

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 20 janvier. Si vous êtes recensé
cette année, vous serez prévenu par votre mairie.**



décembre 2020 à novembre 2021

Naissances et Reconnaissances

VISSE Zach, né le 4 janvier 2021
LECLERS Hugo Nathan, né le 12 janvier 2021
DUPONT Coline Claire Samuel, née le 22 janvier 2021
FARKAS Nino, né le 5 février 2021
CECCHI Alessio, né le 1^{er} août 2021
MARTIN Ninon Isabelle Myriam, née le 1^{er} août 2021
VAN AUDENAERDE Margaux Marcelle Evelyne Katia, née le 31 août 2021
SYBELS Romane, née le 10 décembre 2020

Mariages

Leslie Raymonde Elvire GILIOLI et Mickaël Bruno BONAVENTURE
le 29 mai 2021
Hélène HARAUCHAMPS et Dominique GOFFEZ
le 14 août 2021
Cécile Thérèse DULAC et Jérôme Marie Jacques BARRAULT
le 18 septembre 2021
Tristen Hawley Richelle POPOWICH et Antoine Jean Guy DECLEF
le 9 octobre 2021

Pacte civil de solidarité

Céline Colette Eliane VISSE et Thomas Maryan MARTIN
le 18 mars 2021

Décès

M. Jean-Pierre GARDIEN, décédé le 18 mars 2021
M. Roger MARDER décédé le 28 avril 2021

*Vous voudrez bien noter que les naissances, mariages et décès
ne sont renseignés qu'à partir du moment où ils sont enregistrés en Mairie.*

Pain des Ardennes

Préparation et cuisson : 35 minutes

Préparer la béchamel : fondre le beurre dans une casserole, y ajouter la farine et délayer avec le lait. Laisser cuire la sauce à petit feu pendant 10 minutes, en remuant de temps en temps.

Hacher fin le jambon, ajouter la béchamel. Travailler le mélange avec la gelée légèrement liquéfiée au bain-marie, la crème, du sel et du poivre.

Disposer cette préparation dans un moule et faire prendre une nuit au réfrigérateur.

Pour démouler le pain, plonger le moule pendant quelques instants dans de l'eau chaude. Renverser sur un plat et servir.

Ingrédients

- 1,4 kg de jambon d'Ardenne fumé et cuit
- 10 cl de gelée
- 20 cl de crème fraîche
- sel, poivre

Béchamel :

- 25 g de beurre
- 25 g de farine
- 20 cl de lait



Bon appétit!

Un peu de réflexion et de détente... le Méli mélo

Un ensemble de bons petits plats se trouve caché dans la grille. Retrouvez-les, soit horizontalement, verticalement, en diagonale, à l'endroit ou à l'envers, mais toujours en ligne droite.

Les lettres restantes formeront un plat supplémentaire dont voici la définition: « plat de la mer ».

G	S	E	T	T	E	L	U	O	B	C	I	T
A	L	D	E	U	D	N	O	F	R	E	T	E
L	N	A	B	I	S	Q	U	E	E	D	O	V
A	I	L	C	S	S	I	M	B	N	A	R	I
N	R	L	L	E	L	E	A	B	O	N	S	C
T	A	I	S	I	H	C	A	H	T	N	U	U
I	V	R	E	E	R	U	P	I	O	O	O	T
N	A	G	E	D	A	D	N	A	R	B	C	U
E	N	L	E	G	A	T	O	P	I	R	S	O
S	E	L	L	E	N	E	U	Q	M	A	U	G
G	E	T	U	O	R	C	U	O	H	C	O	A
A	E	E	S	S	A	C	I	R	F	O	C	R
R	I	S	O	T	T	O	N	I	T	A	R	G

- BISQUE
- BOULETTES
- BRANDADE
- CARBONNADE
- CHOUCROUTE
- CIVET
- COUSCOUS
- CREME
- FONDUE
- FRICASSEE
- GALANTINE
- GELEE
- GLACE
- GRATIN
- GRILLADE
- HACHIS
- MIROTON
- NAVARIN
- POTAGE
- PUREE
- QUENELLES
- RAGOUT
- RISOTTO
- ROTI

Petite douceur de fin d'année

Le conseil municipal a souhaité perpétuer les traditionnels chèques-cadeaux « La Pointe » pour nos aînés. Ils ont été distribués avant Noël à 196 Rancennoises et Rancennois par les élus de la commune. Espérant que ce présent a apporté un peu de joie et que chacun a pu passer des fêtes de fin d'année dans les meilleures conditions possibles, malgré la crise sanitaire toujours présente.

Nous souhaitons pouvoir en 2022 organiser à nouveau un repas ou un voyage pour nos aînés.



M^{me} Ruviano reçoit ses chèques des mains du Maire

